

## DEBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ECOLE

### Synthèse

#### Atelier question N°6 : Comment l'école doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

Conditions du débat : 15 participants dont 5 professeurs, 3 parents, 3 élèves, 1 proviseur à la retraite

Différents pôles de discussions ont été abordés :

1. L'hétérogénéité des classes au lycée et au collège : très importante en classe de seconde et très fortement ressentie par les enseignants (problème de la lecture où les niveaux sont très différents)
2. Cette forte hétérogénéité remet en cause le collège unique : est-il toujours une réponse pour tous, ou est-il dépassé aux vues de cette grande diversité ? Trop de réformes sont concoctées par une poignée de personnes. Problème soulevé par le passage automatique d'une classe à l'autre : faut-il remettre en cause la Loi d'orientation de 1989 avec les 80% d'une classe d'âge au bac. Est-ce un objectif raisonnable, vu le taux d'échecs ensuite à Bac + 2 à l'université ?
3. La hiérarchisation des filières et des diplômes pose la question de l'égalité des élèves face à ces filières et diplômes.
4. Quelle valeur accorder au baccalauréat ? Les élèves présents dans cet atelier réclament des diplômes représentatifs d'un niveau réel, pour une école « juste ». Les professeurs observent un écart entre les exigences élevées du programme et le niveau réel des élèves. Conséquence : surnotation des copies pour respecter les quotas de passage.

### SOLUTIONS SUGGEREES

Un thème fort converge vers une possible individualisation des parcours pour que tous les élèves parviennent au niveau exigé, et que le diplôme obtenu ait un sens. Cela pose la question de la gestion de ces parcours individualisés : multiplier les groupes, les sous-groupes, les ateliers en petits nombres, les passerelles entre filières ? Conséquence de cela : accroître les effectifs de professeurs !

Aménager le collège unique pour faire en sorte que l'échec, la non qualification, ne favorisent pas l'exclusion.

Eviter à bien des élèves de se retrouver en seconde par le biais d'une « orientation par défaut », n'ayant pas trouvé de place dans d'autres filières. Pour cela, il faudrait revaloriser l'orientation professionnelle et instaurer une vraie formation professionnelle (inverser l'image négative des lycées professionnels). Etablir de vraies passerelles entre filières générales et techniques d'une part, et professionnelles de l'autre, et ce dès la seconde. Un grand besoin de souplesse a été demandé par l'ensemble des participants.

Renforcer le lien entre les paliers : CM2 / 6<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> / Seconde

Réaffirmer le rôle décisionnaire des conseils de classe, vus comme une structure où les enseignants, perçus comme adultes référents par les élèves, décident du redoublement ou de l'orientation. Les élèves présents ont manifesté un besoin de transparence et de respect des décisions prises en conseils. Si le redoublement n'est pas toujours la solution à préconiser, alors des parcours personnalisés sont à envisager et à inventer au sein même de l'école.

Le rôle de l'école a été discuté : comment doit-elle développer les talents ? La diversité des élèves apparaît dès le début du cursus scolaire, au point que pour les uns, l'école est compensatrice des différences sociales, et pour les autres, elle renforce ces différences (effets de l'enseignement de masse ?)

Longtemps, l'école a permis une promotion sociale : qu'en est-il aujourd'hui de la valeur des savoirs qu'elle est censée donner ? Comment sont-ils perçus, compte tenu d'un climat social qui privilégie les loisirs et les spectacles ? Si l'école permet l'instruction, l'intégration et l'égalité des chances, la discrimination par l'argent est cependant de plus en plus forte. Les familles modestes sont mises en mauvaise posture devant un allongement de la durée des études (niveau scolaire et universitaire).

### **Conclusions :**

- préconiser des parcours individualisés pour que l'élève puisse découvrir ses capacités, ses goûts, et plus tard son orientation
- un système n'est pas viable sans autorité : comment alors agir ensemble (enseignants et élèves) pour responsabiliser les élèves ?
- considérer l'élève dans sa globalité, l'élève est un adolescent avec sa vie propre. Pour cela, il faut renforcer la communication avec sa famille d'une part, et placer autour de lui des adultes référents non enseignants pour le guider et l'aider dans son parcours scolaire
- responsabiliser les élèves et leur tenir un langage de vérité pour pouvoir « agir ensemble » et adapter les temps d'apprentissage à leurs possibilités
- renforcer les liens et la coordination lors du passage entre les différents niveaux (primaire/collège/lycée) afin de mieux gérer l'orientation

### **Les 3 priorités formulées :**

Donner au conseil de classe le pouvoir de décider le redoublement ou non de l'élève, afin que celui-ci n'arrive plus en terminale de manière artificielle, mais bien par son travail et ses efforts

Clarifier le rôle de chaque niveau scolaire (maternelle, primaire, secondaire, collèges et lycées), et mettre en cohérence les attendus lors du passage au niveau supérieur en fonction de ce qui est fait en amont

Mettre l'accent sur l'orientation avec une information plus précoce et valoriser les orientations professionnelles auprès des élèves et de leurs familles

### **Priorités secondaires :**

Accompagner davantage les élèves par des adultes non enseignants hors de l'établissement

Mettre l'accent sur des parcours différenciés par lesquels les élèves pourront révéler leurs goûts, leurs aptitudes et leurs capacités

### **Atelier N° 8 :** Comment motiver et faire travailler efficacement les élèves ?

Conditions du débat : 20 personnes présentes, dont 9 professeurs, 6 élèves, 1 parent, 1 Directeur-adjoint d'IUFM et 2 rapporteurs

La participation a été considérée harmonieuse, avec bonne répartition de la parole, et une expression des élèves amorçant de véritables débats

Préliminaire : les professeurs ont exprimé leurs réserves quant au débat. Ils précisent qu'ils ont choisi d'y participer, pour certains sans illusions, pour d'autres avec prévention. Ils ont refusé le boycott et préféré une attitude positive, bien qu'ayant peu d'espoirs quant aux résultats. Le débat leur paraît cependant utile, car il est l'occasion d'échanger et de faire circuler des idées.

Les points abordés : ils sont regroupés en 6 thèmes de réflexion

1. La relation enseignant-élève : elle doit allier plaisir et travail. Elèves et professeurs reconnaissent la nécessité d'une telle relation, les élèves voulant être considérés comme des individus. L'accent est mis sur l'individualisation de la relation. Les élèves reconnaissent l'intérêt que peu susciter une matière, mais précisent que pour eux, prime leur rapport avec le professeur.  
Les professeurs quant à eux, analysent leurs pratiques en insistant sur l'aspect « théâtre » de leur enseignement, et sur la nécessité de se « mettre en scène » pour susciter l'intérêt et la motivation. Ils reconnaissent que les rapports humains et les contacts avec l'élève sont à leurs yeux très importants. Le lycée est alors abordé comme « lieu de vie » (environnement, locaux propres aux lycées...).
2. La reconnaissance du travail des élèves passe par une évaluation positive. Cette demande d'un élève a amorcé un débat sur la gratification et la valorisation de leurs efforts pour que soit pris en compte le travail fourni, indépendamment du résultat.
3. Relativiser l'enjeu du Bac et le stress qu'il provoque car, s'il reste une motivation finale, il n'est ni convaincant ni suffisant pour beaucoup d'entre eux. La plupart des participants s'accordent pour considérer qu'il faut dédramatiser le Bac, aussi bien auprès des parents que chez les enseignants, et essayer de créer une motivation propre au contenu même du cours.
4. La nécessité d'une formation des enseignants en psychologie des adolescents et à la dynamique des groupes est mise en avant. Hormis les professeurs d'EPS, la formation des enseignants fait l'impasse sur la psychologie et la gestion des groupes. Le Directeur-adjoint de l'IUFM précise qu'à l'heure actuelle, la formation initiale donnée en IUFM ne permet pas cet enseignement (nombre d'heures insuffisants), mais qu'elle existe en formation continue (stages spécialisés dans le domaine).
5. Favoriser l'appropriation du savoir par les élèves implique d'obtenir plus de temps, de moyens, et d'avoir des classes à effectifs faibles. Un élève reconnaît qu'il s'investit plus dans une classe à petit effectif. L'introduction des TPE est vécue comme une méthode intéressante, mais ne permet pas aux élèves non motivés de se mobiliser. Seuls les élèves déjà motivés s'investissent. Comment les faire passer de spectateurs à acteurs pour qu'ils s'investissent dans leurs apprentissages ? Une demande très forte de la part des élèves concerne l'extension de l'aide individualisée à toutes les matières et tous les niveaux, y compris pour ceux qui n'ont pas de difficultés, ce qui corrobore leur demande de relations plus étroites avec leurs professeurs, en effectifs restreints. Le besoin de méthodologie pour aboutir à plus d'efficacité dans les apprentissages est discuté: pourrait-on envisager un enseignant chargé de la méthodologie de manière transversale, pour leur apprendre à travailler efficacement, à savoir développer des stratégies d'apprentissage. Ont été également demandés des programmes moins lourds mais plus approfondis, de manière à susciter une « appétence » chez l'élève. Cependant, alléger les programmes ne signifie surtout pas diminuer les heures.
6. Valoriser la diversité des cursus demande que soient valorisées toutes les disciplines à l'intérieur de tous les cursus (un cours de lettres en série S), et que les cursus dévalorisés (littéraires et technologiques) soient revalorisés. Cette demande concerne

également tous les métiers, en réduisant la résistance face à certains pour redonner de l'intérêt aux filières techniques

Les 3 priorités dégagées :

1. Favoriser la relation avec les élèves, un lien pédagogique plus étroit à partir d'une réduction des effectifs dans la classe, d'une extension de l'aide individualisée (toutes disciplines, tous niveaux), d'une formation des professeurs à la gestion des groupes et à la psychologie de l'adolescent.
2. Valoriser les différents cursus et les métiers à travers toutes les filières et toutes les matières à l'intérieur de chaque filière, avec la mise en perspective de la formation et des métiers à l'extérieur, afin de donner du sens à la finalité des apprentissages, et contribuer à la formation personnelle des élèves.
3. Introduire l'apprentissage de la méthodologie afin de rendre les élèves plus efficaces et autonomes face à l'acquisition des connaissances.

Atelier N° 10 : Comment organiser et améliorer l'orientation des élèves ?

Conditions du débat : 18 participants dont 12 enseignants, 2 parents d'élèves et 2 élèves  
L'atelier a émis différentes propositions :

1. La mise en place d'une heure hebdomadaire modulable en regroupant sur une demi-journée par mois (4 heures) pour permettre des visites de différents lieux professionnels (entreprises, mairies, structures territoriales, associatives...). Au cours de celles-ci, l'élève pourra mieux élaborer un projet personnel, avec une meilleure connaissance des différentes voies professionnelles qui s'offrent à lui, y compris dans les domaines techniques et professionnels qui sont à revaloriser.

Pour atteindre cet objectif, il est nécessaire de constituer une équipe composée d'un COPsy, d'enseignants, de parents et de professionnels pour encadrer l'élève dans sa démarche. Il est aussi nécessaire d'avoir une réelle information sur les différents métiers dès le collège, et d'organiser un accueil dans les entreprises pour placer les élèves en situation pratique d'observation. Une telle équipe demande du personnel COPsy permanent dans les établissements et des professeurs correctement formés dès leur formation initiale. Un engagement du monde de l'entreprise est également nécessaire, de même que l'implication des parents d'élèves, envers lesquels un effort de communication et d'information doit être fait.

2. La mise en place de l'alternance peut être envisagée plus tôt dans le cursus scolaire, mais cela soulève la question d'une baisse potentielle du niveau acquis par les élèves dans les matières générales : est-ce une bonne solution, aux vues de ce qui existe déjà ? (taux de réussite plus faible).
3. Avant son orientation en première, l'élève de seconde pourra assister à quelques cours de la première qu'il souhaite effectuer, en étant accompagné d'un élève de première. Cette forme de parrainage entre élèves correspond à une demande des élèves pour se rendre compte du rythme et du niveau de travail exigé en classe supérieure.
4. Mise en place de passerelles afin de rendre possible à un élève de seconde, dès la fin du premier trimestre, de poursuivre son cursus en lycée professionnel ou dans une autre filière du lycée général, s'il réalise qu'il s'est trompé d'orientation. La même

mesure devrait être possible pour un élève de seconde redoublant. Dans tous les cas, la mise en place de passerelles réclame plus de souplesse, plus de places en lycées professionnels, et un accueil spécifique pour ces élèves.

5. La possibilité pour chaque élève d'avoir une formation adaptée, plus souple, qui permettrait par exemple, à un élève de 1<sup>ière</sup> ES de suivre des cours d'électronique. Pourquoi une formation doit-elle être soit générale, soit technique, soit professionnelle ? Quels liens peut-on créer entre les filières pour les décloisonner ? Cela impliquerait de regrouper autant que possible les établissements futurs au plan géographique, et d'aménager les emplois du temps (problèmes de gestion ?)

Conclusion : Afin de combattre l'orientation par défaut et de la remplacer par une orientation positive, il est nécessaire de rendre l'élève acteur de son orientation, et de lui permettre d'acquérir une meilleure connaissance des différentes voies professionnelles. Il sera pour cela encadré par une équipe composée de COPsy, d'enseignants, de professionnels et de parents. La volonté de revaloriser les filières techniques et professionnelles bute cependant sur des valeurs de société.

Les 3 priorités :

1. Rendre l'élève acteur de sa propre orientation
  2. Permettre à l'élève de s'ouvrir sur le monde
  3. Mettre en place des passerelles pour remédier aux orientations par défaut
- Priorité secondaire : envisager des études à la carte, modularisables, sur le modèle universitaire.

Atelier N° 14 : Comment scolariser les élèves handicapés ou atteints de maladies graves ?

Conditions du débat : 14 participants, dont 4 enseignants, 3 parents, 3 médecins et 1 infirmière scolaire

4 handicaps sont reconnus officiellement : mental, auditif, visuel et moteur.

Les lois de 1975 et 1989 posent comme principe le maintien du handicapé dans un cadre de travail ordinaire : soit dans des classes spécialisées au sein d'établissements ordinaires (CLIS en primaire ou UPI en collèges), soit directement intégrés dans des classes ordinaires, après décision de la CDES (pour les cas lourds : classes spécialisées dans des établissements spécialisés).

Trois points ont été abordés :

1. Les moyens

Si le cadre législatif existant est valable et mérite d'être préservé, les moyens pour le faire appliquer sont insuffisants. De nombreuses fois, des participants ont reconnu que les lois étaient bonnes, mais que nous n'avions pas les moyens de nos ambitions. Notamment sur les aspects suivants :

- manque de structures adaptées (places dans les instituts spécialisés)
- adéquation du matériel pédagogique et non pédagogique avec des aménagements permettant l'accueil de ces élèves. L'atelier demande aux collectivités de rattachement d'équiper de façon correcte au moins un établissement par ville et par niveau (maternelle, primaire et secondaire), en veillant à une répartition géographique équitable
- manque de personnels spécialisés et formés (dans les CLIS, 40% des instituteurs n'ont aucune formation pour cette population d'élèves). Cela va de pair avec un besoin en temps de concertation et de formation des équipes (cas de l'AVS et du myopathe)

- manque d'auxiliaires de vie scolaire individuelle (AVSI) en remplacement des emplois jeunes supprimés
- insuffisance de disponibilité parmi les médecins scolaires (1 pour 7000 élèves)
- nécessité d'avoir un référent handicap au sein de chaque établissement
- la charge de travail supplémentaire pour les équipes qui accueillent un élève handicapé doit être rémunérée.

Les moyens humains et financiers pourraient être obtenus dans le cadre du projet d'établissement dont un axe devrait être consacré à l'accueil des handicapés. Il ne faut pas adapter les lois en fonction des moyens, mais il faut davantage de moyens pour faire appliquer ces lois. Si une nouvelle loi d'orientation était produite, les participants demandent une loi de financement pour sa mise en application

## 2. S'adapter aux handicapés

Chaque enfant est unique. Il doit être intégré parmi les autres sans toutefois oublier son handicap. Le souhait des familles est de ne pas le nier en intégrant l'enfant, par crainte de leurrer l'élève. Outre l'évidente adaptation matérielle (N° de salles en braille par exemple), il est nécessaire de mettre en place une information, voire une formation des personnels sur les handicaps.

On apprend dans l'atelier que les jeunes hospitalisés ont droit à une prise en charge scolaire (HS effectuées par les professeurs de l'établissement, intervenants extérieurs, cours photocopiés, etc...).

En cas d'accident ou de maladie générant des handicaps temporaires, mettre en place des procédures clairement définies pour assurer la continuité des cours entre la classe et l'élève absent (cours et devoirs fournis par les enseignants).

Les initiatives locales et ponctuelles mises en place au cas par cas d'appartiennent à du «bidouillage» et doivent faire place à une organisation cadrée qui figurerait au règlement intérieur.

Ces élèves sont soumis aux mêmes échéances que les autres ; par contre, il faut adapter l'enseignement selon son handicap moteur et ses capacités. Si la loi prévoit qu'il puisse bénéficier d'un tiers temps à l'examen et dans sa scolarité, la gestion au quotidien demeure problématique (retard au cours suivant, voire à l'examen suivant ?)

De même pour la notation : si elle est basée sur les mêmes critères qu'un élève valide, l'élève handicapé sera sous-évalué. Cela souligne un besoin d'adapter la notation en gardant en mémoire le handicap de l'enfant.

Dans la recherche d'un projet professionnel adapté, le rôle du COPsy est primordial. De même, face à l'apparition de nouveaux handicaps (recrudescence de la dyslexie), une demande d'information est pressante.

Il est noté par tous que la question de l'insertion des handicapés dans la vie active n'est pas du ressort des enseignants : l'Education nationale, et plus généralement la fonction publique montrent-elles l'exemple dans le domaine de l'embauche des handicapés ?

## 3. Améliorer l'information

De nombreux participants soulignent manquer d'information, tant sur les textes que sur l'éducation spécialisée elle-même, ou encore sur les solutions disponibles à l'interne pour aider à l'intégration de ces élèves.

- simplifier les sigles pour une meilleure lisibilité du dispositif (CCSD, CDES, UPI, CLIS...)
- collaborer plus étroitement avec les diverses équipes hors Education nationale (DDAS, Conseil général)

- transmettre les données d'un établissement à l'autre lors d'un transfert ou d'un changement, afin que l'établissement d'accueil puisse avoir connaissance du cas dès son inscription.
- désigner un référent handicap auprès des parents et des enseignants
- établir des diagnostics pour rendre compte de la réussite ou de l'échec de la scolarisation des handicapés en milieu ordinaire et mutualiser les connaissances via sites internet, pôles ressources, aides entre établissements (difficultés rencontrées ailleurs, solutions apportées)
- améliorer l'information à l'interne pour que les élèves handicapés soient signalés aux enseignants et qu'un relais se mette en place en cas de handicap temporaire, dans un cadre fonctionnel qui reste à définir.

#### Conclusion :

Il faut donner à l'école les moyens d'intégrer les élèves handicapés. En améliorant la transmission des informations, en étant sensibilisés, informés et formés, les personnels seraient mieux à même de répondre à ces situations problématiques où la remédiation relève encore trop souvent du « bidouillage ». La mise en place depuis quelques mois des PAI (projet d'accueil individualisé) devrait permettre d'améliorer sensiblement les choses, même si l'implication des personnels concernés reste encore du domaine du bénévolat.

L'université accueille un grand nombre de handicapés et les valorise. Pourquoi le lycée ne le fait-il pas ? C'est bien le lycée qui est visé ici, car on constate une chute vertigineuse des effectifs de handicapés entre le collège et les lycées généraux et professionnels. Est-ce la faute du lycée, ou bien certains handicaps physiques limitent-ils le travail intellectuel en milieu ordinaire ? Il est rappelé qu'une des missions de l'école est de donner à tous les mêmes chances.

#### Les 3 priorités :

1. Donner plus de moyens
2. S'adapter aux handicapés
3. améliorer l'information et la formation

Les 3 priorités finales établies en synthèse le vendredi 12 décembre :

#### 43 PARTICIPANTS

1. Donner davantage de moyens (financiers, humains, matériels), pour pouvoir appliquer les lois existantes (intégration des handicapés, éducation à l'orientation), et pour la formation des enseignants
2. Permettre à l'élève de s'ouvrir sur le monde pour favoriser des parcours personnalisés (modularisation possible de certains enseignements), tout en développant des passerelles entre les 3 filières (générales, techniques et professionnelles)
3. Favoriser la relation humaine avec les élèves, en lien avec les moyens et la formation des enseignants, perçus comme adultes référents.